XVIIIe ANNÉE — N° 6025 — MERCREDI 1er MAI 1907

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84, — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

La Journée

Par 14 voix contre 14, la voix du maire étant prépondérante, le Conseil municipal d'Orléans a donné aux franc-maçons une place officielle dans le cortège du 1 mai.

Cette décision que l'attitude des représentants de la ville n'avait pas laissé prévoir, entraîne nécessairement l'abstention du clergé : c'est la suppression de ce qui faisait le caractère même des fêtes séculaires de Jeanne d'Arc.

—o—

L'Union des Syndicats avait organisé, hier soir, à Paris, une vingtaine de réunions pour préparer les manifestations du 1er mai.

—o—

Les patrons coiffeurs ont décidé d'augmenter les prix.

—o—

M. Clemenceau continue de recevoir les délégations de grévistes.

—o—

Le roi des Belges a eu, hier, de longs entretiens avec MM. Clemenceau et Pichon.

Il a déjeuné aujourd'hui à l'Elysée.

—o—

Aujourd'hui a lieu le « vernissage » du Salon de peinture de la Société des Artistes français ; M. Fallières l'a visité hier.

—o—

M. Verdévant, dans une lettre à M. Viviani, affirme que le Congrès mutualiste de Nîmes a refusé de se prononcer en faveur des retraites obligatoires. Les mutualistes restent favorables à la « liberté subsidiée ».

—o—

ETRANGER. — De gros incidents se sont produits hier à la Douma dans la discussion suscitée sur le nouveau contingent des recrues.

— Guillaume II quitte aujourd'hui Strasbourg pour Potsdam.

— Hier soir a eu lieu, au château royal de Christiania, un grand dîner de gala. Le roi Haakon et le roi de Danemark ont échangé des toasts pleins de cordialité.

— Dix-huit mineurs ont été ensevelis par un coup d'eau dans la mine belge des Agrappes, à Angleur.

— Le roi d'Angleterre est parti ce matin de Naples par train spécial pour la Haute-Italie.

Il a été salué à la gare par le duc d'Aosta et le prince Victor-Napoléon.

LE MOIS DE MARIE

Saint Bernard, dans une des magnifiques pages qu'il a consacrées à la Sainte Vierge, la compare à un « aqueduc » qui nous apporte la grâce divine.

Exprimant la même pensée en style précis, il affirme que « Dieu a voulu que toute grâce nous vînt par Marie ».

Comblée cette puissance d'intercession et ce privilège de distribution réservée à la Très Sainte Vierge doivent nous porter à la prier pendant le mois qui lui est spécialement consacré, avec une ferveur spéciale !

Que tous ceux dont les yeux de qui tombent ces lignes veuillent bien considérer comme un patriotique devoir d'invoquer chaque jour, pendant ce mois béni, la Reine du ciel pour la France.

Obtenons, par sa médiation toute-puissante, que notre pays s'arrête enfin sur la pente de la décadence morale où il dégringole si rapidement.

Avant et après

Samedi, 15 000 brochures *avant et après la première communion* étaient parties, et le courrier de lundi s'annonçait formidable.

PRIX

Avant la communion, choix de cartes illustrées avec couverture, formant retraite préparatoire, 0 fr. 05 ; port, 0 fr. 05. (Six exemplaires, port, 0 fr. 10.)

Après la communion (souvenir), tiré sur papier couché, belle couverture, 0 fr. 20 ; port, 0 fr. 05. (Six exemplaires, port, 0 fr. 20.)

La feuille illustrée de la *confirmation* 0 fr. 05 ; port, 0 fr. 05 ; au cent, 0 fr. 50.

Nota. — Un colis postal de 3 kilos contient le tiers des trois.

Le port par poste est double pour l'étranger.

5, RUE BAYARD, PARIS

Demandez dans toutes les gares

La Croix quotidienne grand format
La Croix illustrée
Le Pèlerin
Le Cosmos
Le Mois littéraire et pittoresque

C'est un des modes de propagande le moins coûteux et le plus efficace.

L'homme à bascule
ET LE
culte de Jeanne d'Arc

M. Clemenceau est doublement l'homme à bascule, l'homme à la bascule sur laquelle il pèse à faux poids ses forfaits, pour en faire accepter la perpétration par le pays, l'homme à la bascule sur laquelle il pousse le déclic qui guillotine la justice et la liberté. On a souvent dit de son éloquence sèche et tranchante : « Quand Clemenceau parle, il semble qu'on entend le déclic de M. Deibler. » Quand il agit, ce déclic, on le voit manœuvrer.

A Paris, c'est pour lui une habitude de se donner, pendant les huit jours qui précèdent le 1er mai, l'apparence d'un homme d'ordre : il se dresse contre la Confédération générale du travail, il déploie des théories de troupes dans les rues, il pratique des perquisitions chez les révolutionnaires, il arrête quelques chefs et beaucoup de comparses. Il monte une fantasmagorie de péril social pour se poser en conjurateur de troubles anarchistes révolutionnaires.

Huit jours, cette parade dure huit jours à peine, que devraient bien supporter en patience les perturbateurs, puisque M. Clemenceau leur laisse tout le reste de l'année pour exercer librement leur propagande antimilitariste et leurs menées antipatriotiques, ainsi qu'en témoignent le prospérité et la solidité de la Confédération générale du travail.

Huit jours ! qu'est-ce que huit jours de mise à l'ombre en paiement de douze mois de libre sape de la société au grand soleil !

Et pourtant, ils prennent mal l'accès de vertu aussi éphémère qu'ostentatoire de M. Clemenceau : « Quoi ! on m'arrête ! » dit l'anarchiste Lévy, quand on lui a mis la main au collet, et c'est Clemenceau qui me fait arrêter ! » La surprise manque à cette exclamation, le mépris y prend toute la place — un mépris écrasant !

— Ce n'est le mépris que d'un Lévy ! dira peut-être M. Clemenceau.

— Non, Monsieur, toute la France, qui vous a vu vous hisser au pouvoir sur les épaules de vos gens, éprouve le même mépris à vous voir les renier et les frapper, même pendant huit jours !

Aussi M. Clemenceau juge-t-il à propos de calmer l'irritation de ses anciens complices ; c'est le moment pour lui de se servir de sa bascule, et pendant qu'il les tient sous les verrous, il continue par intérim leur œuvre de désorganisation de la société française ! que dis-je ? Il fait plus en un jour contre le patriotisme que ne font, sous son œil bienveillant, durant toute l'année, ses prisonniers de la huitaine traditionnelle.

Il déchaîne les francs-maçons contre le culte du patriotisme représenté par le seul nom de Jeanne d'Arc, abhorré par ceux-ci !

Jeanne d'Arc est abhorrée par les francs-maçons l'ai-je dit, et je le prouve par ce vœu adopté en 1898 par le convent sur la proposition de la Loge *les Vrais Amis*.

C'est M. l'abbé Tourmentin qui l'a retrouvé et qui le communique à la presse :

La Loge les *Vrais Amis* félicite la Loge la *Clémente Amitié* d'avoir pris l'initiative d'une protestation contre l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc.

Et, considérant que Jeanne d'Arc a vécu en un temps où la patrie n'existait pas encore et que l'idée de la patrie n'a été formulée que longtemps après ; que cette figure *appartient surtout à la légende et ne saurait, à aucun point de vue, incarner la patrie française*, comme essaient de le faire croire les apologistes de sa fête ; qu'une *fête nationale de Jeanne d'Arc serait un anachronisme*, aussi contraire à la vérité historique qu'à la tradition populaire.....

Par ces motifs, la Loge les *Vrais Amis* proteste *énergiquement contre l'institution d'une fête nationale, dite fête de Jeanne d'Arc, qui serait un outrage à la vérité historique*, un prétexte aux machinations de l'Eglise, une cause de troubles intérieurs, une menace pour la liberté de conscience, un défi à la France républicaine et libre-penseuse.....

Et c'est à ces nouveaux Cauchons que Clemenceau livre le sulfe de Jeanne d'Arc !

— Vous n'empêcherez pas, leur dit-il, le culte de Jeanne d'Arc suivi à Orléans, malgré vos protestations ; vous ferez plus, vous l'avilirez par votre présence ; vous ne chasserez pas du cortège les ministres du Dieu qui inspira Jeanne, vous ferez plus, vous vous efforcerez de les avilir en leur imposant votre contact et les simagrées de votre parodie cultuelle ; vous ne lancerez pas, suivant l'habitude, des pierres à l'armée qu'elle conduisit à la victoire, vous l'avilirez en lui imposant l'affront d'avoir à vous escorter.

Et, à la faveur de l'audace maçonne, servie par la pusillanimité d'un maire qui a conscience du mal qu'il fait, puisque jusqu'à la dernière minute il a reculé à le faire, l'infâme machination a réussi.

Cependant, l'événement a prouvé qu'il y a encore des caractères en France : La moitié des conseillers d'Orléans, 16 sur 28, ont refusé d'obéir à l'insolente sommation de M. Clemenceau et de ses maçons : il a fallu le laffitte du maire à ses engagements pour faire une majorité. Quelque douleur qu'ait éprouvé l'évêque d'Orléans à renoncer à participer à l'admirable manifestation en l'honneur de la pieuse héroïne, il a préféré la douleur à l'opprobre, et son clergé ne subira pas la honte d'une promiscuité dégradante. Si l'armée est forcée de la subir, c'est le rouge au front, par obéissance nécessaire à une discipline appelée à lui valoir, en compensation, dans d'autres temps, la victoire sur les champs de bataille.

Enfin, un maire, celui de la petite commune de Chécy, située à dix kilomètres d'Orléans, et où Jeanne d'Arc passa la nuit qui précéda l'assaut, un maire radical-socialiste a conservé au cœur la reconnaissance à Jeanne la libératrice ; et, dans la petite commune de Chécy, son culte sera célébré dans toute son intégralité, dans toute sa magnificence. Le programme des fêtes de Jeanne d'Arc des 5 et 6 mai porte, en effet : « Panégyrique de Jeanne d'Arc, présence de toutes les bannières de saints et de saintes, des Sœurs et des Frères de diverses confréries et du clergé, » avant le maire et le Conseil municipal..... « A la rentrée dans l'église, » chant du *Te Deum* et cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc. Enfin, « après la cérémonie religieuse », distribution des prix de Jeanne d'Arc aux enfants des écoles.

Les patriotes et les catholiques d'Orléans, refoulés de la cité empoisonnée par le souffle empesté de la Maçonnerie iront réfugier leur patriotisme et leur piété dans la petite commune de Chécy, où l'air sain et pur a élevé les cœurs et fortifié les courages.

J. B.

ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Rome, 30 avril.

Le Pape a reçu hier en audience de congé S. Ex. le cardinal Mercier, qui lui présentait M. Godefroy Kurth, M. le chanoine Guillaume et quelques autres notabilités belges. Le Saint-Père a reçu aussi Mgr Gleure, évêque de Bayonne.

B. S.

L'« Etoile » de la mer ramène en ce moment les pèlerins anglais de Terre Sainte pour prendre à Marseille, au 15 mai, les pèlerins français privilégiés qui vont à ROME par JÉRUSALEM, Constantinople Athos, Athènes et Naples (1).

LE SYNDICAT DES CURÉS DE PARIS

La préfecture de police a reçu hier, des mains de M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Notre-Dame du Travail, à Plaisance, les statuts d'un Syndicat réunissant vingt curés environ du diocèse de Paris. L'initiative nous est apparue comme trop intéressante pour que nous ne tentions pas d'avoir sur elle quelques détails. Sachant l'affabilité extrême du curé de Plaisance, nous sommes allé sans hésitation lui demander un entretien dans cette encrisée de Notre-Dame du Travail où, comme d'habitude, nous l'avons trouvé prodiguant les conseils de son expérience et de son affection aux paroissiens qui viennent chaque jour au nombreux conter leurs tristesses et leurs joies à leur pasteur.

Un accueil tout empreint d'aimable bonté nous était réservé. Ne voulant pas abuser des instants si précieux de M. l'abbé Soulange-Bodin, nous lui demandons immédiatement :

— Voyons, Monsieur le curé, d'où vient l'idée que vous avez mise hier en pratique ?

— Tout simplement de notre changement de situation. Nous avons perdu notre qualité légale de fonctionnaires, et, en même temps, notre traitement ; il s'en est suivi pour la majorité d'entre nous une situation matérielle fort précaire. Aussi nous sommes-nous réunis au nombre d'une vingtaine, tous curés de faubourg ou de banlieue, et avons-nous pensé bien vite que la mise en commun de nos efforts pourrait nous aider à remédier, en partie du moins, à nos maux. Un service d'achat en commun nous permettra de réduire nos dépenses, et, d'autre part, la personnalité civile pourra nous être en bien des cas de la plus grande utilité. Un mot en passant sur le service d'achats en commun. Nous sommes à la veille de passer un traité avec un marchand de charbon qui nous permettra d'économiser 10 francs par 1 000 kilos. J'en brûle 1 à 1 cent mille par an. Voilà bien vite trouvée mille francs d'économies.

— Pourquoi, Monsieur le curé, avez-vous adopté la forme d'association syndicale ?

— C'est celle qui nous a paru présenter le maximum d'avantages. Nous avons rejeté la loi de 1901 comme dangereuse à cause des assimilations possibles avec les cultuelles ; nous avons rejeté également le système coopératif comme trop restreint. D'ailleurs, le Syndicat s'applique admirablement à notre cas. Ne sommes-nous pas des professionnels, ministres du culte, salariés par les fidèles.

— Avez-vous parlé de votre projet à l'archevêché ?

— J'ai jugé la chose inutile. L'autorisation de mes supérieurs ne me paraissait pas nécessaire pour une organisation purement matérielle. Je ne leur demande pas la permission d'aller acheter une paire de chaussures au Bon Marché, n'est-ce pas ?

D'ailleurs, ils ne sauraient prendre de notre Syndicat aucun ombrage. L'article 2 de nos statuts ne peut que les rassurer : « Le Syndicat a pour but, dit cet article, l'étude et la défense des intérêts matériels des syndiqués *en tant qu'ils ne sont pas contraires aux règles de l'organisation générale du culte catholique.* »

— Serait-il indiscret, Monsieur le curé, de vous demander comment est composé le bureau de votre Syndicat ?

— Peut-être. On est si vite compromis par le temps qui court. Enfin, tant pis ! Nous allons nous compromettre pour la *Croix*. Voici la liste que vous me demandez :

Président : M. Soulange-Bodin, curé de Plaisance.

Vice-président : M. Blauvac, curé de Clichy.

Trésorier : M. Deleuze, curé de Saint-Joseph.

Secrétaires : MM. Cosse, curé de Clignancourt ; Saubin, curé de Bonneuil.

Administrateurs : MM. Monlezun, curé de La Villette ; Dessaire, curé de Grenelle ; Baston, curé de Saint-Michel des Batignolles ; Gosset, curé de Gentilly.

— Il n'est pas douteux qu'avec de pareils dirigeants votre Syndicat ne rende les plus grands services.

— Nous l'espérons bien. Nous ne doutons même pas qu'il étende un jour son action dans toute la France et qu'il rende notamment bientôt service à l'association déjà très importante des curés ouvriers qui, dans les campagnes, exercent pour vivre un métier manuel pendant les heures laissées libres par l'exercice de leur ministère.

— Êtes-vous jaunes, Monsieur le curé ?

— Ni jaunes, ni rouges : absolument indépendants et surtout soucieux d'éloigner cette politique de nos préoccupations.

Nous quittons M. Soulange-Bodin, que d'autres devoirs appellent, mais non sans lui avoir ardemment souhaité le succès de son œuvre. Quand le Syndicat de Paris aura fait ses preuves, et il les fera, que tous les curés de France se syndiquent ; s'imagine-t-on les avantages qu'ils pourraient avoir à se fournir tous à une immense coopérative, et la puissance d'une Fédération de 50 000 prêtres dont on oublie un peu trop aujourd'hui les droits ?

M. E.

(1) Les derniers programmes sont envoyés par le secrétaire, 4, avenue de Madrid, Paris.

Gazette

Une royale collectionneuse

Nous verrons prochainement à Paris le roi et la reine de Norvège. Le peuple de la capitale ne manquera pas de les acclamer. La série des historiettes habituelles est ouverte. C'est la reine Maud qui est en cause.

Il paraît que cette gracieuse souveraine s'est avisée de créer une collection qui sera un jour la joie des historiens. La jeune reine s'est abonnée à toutes les agences de coupures de journaux du monde entier. Elles lui fournissent tous les articles dans lesquels il est question d'elle et du roi Haakon.

Tous ces articles ou échos sont soigneusement triés et ceux qui relèvent de la fantaisie ou qui vont à l'encontre de la vérité sont rangés par ordre d'arrivée, datés et collés dans un album qui porte en lettres dorées cette inscription :

« Choses que nous n'avons jamais dites ni faites. »

La collection est déjà très volumineuse et elle s'accroît de jour en jour.

On ne comprendrait point que cet entre-filet, qui doit figurer, si tout cela est vrai, dans la collection de la reine Maud, ne se terminât pas sans une réflexion pleine d'admiration pour le spirituel sport auquel s'adonne la jeune souveraine.

La viande chère

Un journal allemand vient d'imaginer un procédé original pour combattre l'élévation constante du prix de la viande par les bouchers.

Il a invité les maîtresses de maison à remettre aux porteurs du journal ou à lui faire parvenir un bulletin ainsi rédigé :

« Le boucher un tel, demeurant....., réclame aujourd'hui tant de pfennigs pour la livre de porc ; tant pour la livre de bœuf ; tant pour la livre de veau, et tant pour la livre de mouton.

» Signature et adresse de l'abonné. »

Le journal publiera ensuite, d'après ces documents, des listes faisant connaître les prix exigés par les divers bouchers.

Une procession laïque

Ce sera presque aussi beau que le défilé des pompiers de Nanterre, la manifestation que la Ligue française de l'enseignement organise à Paris, pour célébrer, le 30 juin prochain, le 25e anniversaire de l'école laïque.

Le Conseil général de la Ligue ira déposer, sur l'emplacement du monument qui doit être élevé aux Tuileries à Jules Ferry, les listes des donateurs de la souscription.

Il y a là un million et demi de signatures d'écoliers qui ont versé chacun un sou à la souscription, et dont la plupart ne savaient assurément pas en quoi consiste la laïcisation.

La jeunesse des écoles laïques est invitée à défiler, conjointement avec les Loges, les Sociétés de libre pensée, les délégations de pères et de mères de famille, sous les yeux de M. Fallières, qui honore de sa présence les fêtes antireligieuses, mais se garderait bien d'intervenir en faveur de la liberté des fêtes religieuses.

On ne dit pas s'il figurera dans le cortège quelques-une de ces jeunes apaches dont le nombre se multiplie d'une façon inquiétante depuis que l'enseignement religieux a disparu de nos écoles.

A quoi tiennent les choses !

On sait que M. d'Aunay, notre nouvel ambassadeur à Berne, est sénateur de la Nièvre.

Il paraît — c'est M. d'Aunay qui le dit — que M. Clemenceau lui a offert de choisir parmi les ambassades vacantes.....

« J'ai choisi Berne, raconte M. d'Aunay, afin de rester à proximité de la Nièvre ! »

N'est-ce pas admirable !

Le théâtre de Crébillon

On a joué l'autre soir, au théâtre, une pièce de Crébillon fils, ce qui nous reporte d'un bon temps en arrière. Cet auteur ne brillait point par la moralité, et Jules Janin l'avait rangé dans une de ses critiques d'histoire littéraire.

« Lorsque vint 1793, Crébillon eut le bonheur de sauver sa femme, sa fortune et de se sauver lui-même. J'imagine cependant qu'il a dû trembler quelque peu s'il a vu Mme du Barry passer sur le tombereau fatal. Mme du Barry, la dernière expression régnante des romans de Crébillon fils !...

Par malheur, en 1793, Crébillon et sa femme étaient morts tous deux, lui depuis six ans, elle depuis vingt. Jules Janin n'était pas homme à s'émouvoir pour si peu. Il eût dit volontiers, comme l'autre : « Ma remarque subsiste. »

Et de fait elle subsiste. Mais la moralité littéraire et dramatique a encore baissé depuis l'époque où écrivait Crébillon.

Pronostics du Vieux Major

Voici pour mai les pronostics du « Vieux Major ». Un peu de patience sous les bourrasques jusqu'au 10. La radieuse fin du mois nous en récompensera !

Paris, 29 avril 1907.

» Voici mes prévisions pour le mois de mai 1907 :

» 1er au 5, temps orageux, éclaircies et averses, température fraîche ; 6 au 10, réchauffement très lent, vents forts, bourrasques ; 11 au 28, très beau et très chaud ; 29 au 31, violents orages, grosses chaleurs.

» Votre bien dévoué,

» LE VIEUX MAJOR. »

ENCORE LES FICHES

Le 7 février dernier à l'audience correctionnelle de Bordeaux, il s'est produit l'incident d'audience que voici :

Il s'agissait d'une contravention à la loi sur les agences d'émigration. L'avocat de l'accusé a lu une fiche qu'il avait trouvée dans le dossier du prévenu, épinglée au bulletin de renseignements que le maire de tout prévenu est invité par les Parquets à remplir.

Les renseignements fournis par le maire étaient très favorables à l'accusé, mais la fiche supplémentaire épinglée sur le document municipal portait ce qui suit :

« Parquet de Bayonne. — Bayonne, le 9 septembre 1906, *confidentielle*.

Le procureur de la République de Bayonne à M. le procureur de la République de Bordeaux.

» En vous transmettant, etc... (renseignements du maire), le crois devoir vous informer qu'ils émanent d'un maire connu pour *ses opinions cléricales, qui aurait, autrefois fait consacrer sa commune au Sacré Cœur.*

» *Le procureur de la République* ».

Le Bulletin religieux de Bayonne, à qui nous empruntons cette information, ajoute : « Voilà un fait que l'aina aurait précisément recueilli et noté comme démonstratif de l'esprit d'une époque, d'un système, d'une politique ».

Clemenceau et la F.·.M.· contre Jeanne d'Arc

Le plan des Loges triomphe momentanément.

Le maire d'Orléans, qui avait eu une attitude des plus correctes, n'a pas eu l'énergie de défendre jusqu'au bout son droit, qui protégeait celui de ses administrés.

Lundi soir avait lieu la réunion du Conseil municipal, où devait être examinée la demande de la Loge *Etienne-Dolet*. Avant cette réunion, dit le *Gaulois*, le maire, M. Courtin-Rossignol, était allé rendre visite à l'évêque.

Une heure après, le Conseil municipal, appelé à se prononcer, votait, par 14 voix contre 14, l'admission des francs-maçons dans le cortège. Le Conseil s'est donc partagé exactement en deux parties égales, et c'est *la voix prépondérante du maire* qui a fait la majorité, en votant l'admission de la Loge malgré ses déclarations précédentes, et malgré la décision ferme qu'avait prise le Conseil municipal.

Ce vote a profondément ému et mécontenté la population.

Toutes les troupes, que pourra envoyer M. Clemenceau et tous les triangles maçonniques ne remplaceront pas le caractère ineffaçable et unique des fêtes d'autrefois. Mgr Touchet et le clergé s'abstiendront d'y participer, selon la déclaration du prélat.

La fête de la remise de l'étendard de Jeanne d'Arc à l'évêque, le soir du 7 mai, par la municipalité sera réglée ultérieurement et l'évêque est consentant.

LA FÊTE DE CHÉCY
Une tradition conservée

Chécy est une commune de 1 700 âmes, située à 10 kilomètres d'Orléans, sur la ligne de Gien.

Elle s'honora du séjour qu'y fit Jeanne d'Arc, la veille même de la délivrance d'Orléans, et, de temps immémorial, célèbre ce souvenir par une fête dont le caractère traditionnel a toujours été fidèlement conservé.

Jusqu'ici, les cérémonies plus retentissantes de la grande ville voisine avaient quelque peu laissé dans l'ombre celles, pourtant fort pittoresques, de l'humble bourgade.

Seuls, ou à peu près, les habitants d'Orléans et de la région s'y rendaient en grand nombre d'ailleurs, heureux de l'occasion qui s'offrait à eux de célébrer deux fois, dans des fêtes d'un contraste si touchant, la Libératrice.

Il n'est pas douteux que, désormais, le concours d'étrangers attirés jusqu'ici par les manifestations d'Orléans, et qui va diminuer dans d'énormes proportions par suite de leur « laïcisation », ne soit, d'autre part, largement dérivé vers Chécy.

Le maire de l'endroit, M. Dufour-Thiercelin, est radical-socialiste ; mais il estime que les opinions politiques ne doivent pas nuire à l'éclat des fêtes en l'honneur de l'héroïne nationale, et c'est pourquoi, dans le programme, il a inscrit entre autres : le « panégyrique de Jeanne d'Arc, la présence de toutes les bannières de saints et de saintes, des Sœurs et Frères de diverses confréries et du clergé », avant le maire et le Conseil municipal, etc. « A la rentrée dans l'église, chant du Te Deum et cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc, par les orphéonistes du pays. Enfin, « après la cérémonie religieuse, distribution des prix de Jeanne d'Arc aux enfants des écoles..... »

A ceux de nos lecteurs qui tiendraient à se rendre à Chécy, nous rappelons seulement que les fêtes y sont célébrées les 5 et 6 mai, et que Chécy est desservi, à 1 kilomètre de distance, par la gare de Chécy-Mardié.

VUE GÉNÉRALE DE CHÉCY

Le système des compensations

Le système des compensations est vieux comme le monde, et les plus acharnés pourfendeurs des anciens régimes recueillent précieusement cet héritage du passé.

Nos gouvernants font comme la mer qui, sur certains points du globe, envahit les rivages, mais qui, sur certains autres, tient consciencieusement à tirer de son sein de quoi combler les golfes ou arrondir les deltas.

Quand le « bloc » détruit d'un côté, c'est qu'il construit de l'autre. Allez donc accuser de désordre des hommes aussi amoureux de la symétrie !

Par exemple, on pourchasse les Congrégations ; mais, en revanche, on commence à reconnaître à la Franc-Maçonnerie, Société secrète, une existence officielle, en attendant de l'admettre en costume à côté du corps diplomatique, dans les réceptions de gala. Dans la France où les Frères de la Doctrine chrétienne n'ont plus la permission de vivre ensemble, les Syndicats d'instituteurs antimilitaristes et anarchistes auront bientôt droit de cité.

De même, on invente des complots qui n'existent pas, et le citoyen le plus inoffensif du monde est exposé, tous les matins, à voir la police faire irruption dans ses armoires pour y chercher des papiers. Montagnini, tendant à démontrer qu'une armée de conspirateurs royalistes, cachée quelque part dans un souterrain, va en sortir sans crier gare, pour s'emparer de la sous-préfecture de Barcelonnette, ou de la mairie de Pézenas.

Mais, en revanche, on supprime les complots qui existent, et, non seulement l'on se garde d'arrêter les auteurs de l'attentat contre M. Pierre Leroy-Beaulieu, mais encore on lève des plaies et des mains pour insinuer que le vaillant député de Montpellier s'est blessé lui-même. Ah ! s'il s'était agi d'un attentat contre un candidat du « bloc » ! On aurait coffré vingt innocents plutôt que de rater le coupable.

Dans la marine, on a supprimé les aumôniers, mais pour combler le vide laissé par les cérémonies religieuses, nos marins ont désormais les explosions de cuirassés et les incendies d'arsenaux, petits incidents jadis rares et espacés, mais qui, grâce à l'indiscipline, au relâchement de la surveillance, à la libre diffusion des théories anarchistes parmi les ouvriers des ports militaires, commencent à devenir des institutions.

Il y a au assez de place dans les prisons, lors des inventaires, pour y loger force braves gens, y compris d'admirables jeunes filles, qui avaient commis le crime de défendre le sanctuaire contre l'intrusion des cambrioleurs officiels. Mais voici la compensation : il ne reste plus une cellule disponible, aujourd'hui, pour